

COVID-19 // Info Hygea: collecte PMC pour la zone 7 ce mardi 7 avril]

Suite à un manque d'effectifs, Hygea ne collecte plus les PMC et papiers-cartons depuis le 18 mars dernier.

Ce mardi 7 avril, l'intercommunale Hygea est en mesure d'organiser une collecte de PMC uniquement (donc, pas de cartons) dans les communes reprises dans la ZONE 7 pour lesquelles une collecte est prévue dans le calendrier.

Pour savoir si votre rue se situe en ZONE 7 pour ce ramassage PMC, veuillez cliquer sur [ce lien](#)

Si vous n'êtes pas en ZONE 7, ne sortez pas vos sacs bleus.

Pour la suite, Hygea analysera la situation au jour le jour la semaine prochaine et en fonction de l'effectif disponible et communiquera sur la possibilité d'organiser d'autres collectes de PMC. Les citoyens sont invités à suivre l'évolution de la situation sur le site www.hygea.be et la page Facebook de l'intercommunale.

Rappelons que les ordures ménagères (sacs blancs) sont collectées. Ces collectes ont lieu aux dates prévues dans le calendrier de collecte.

Les citoyens dont les ordures ménagères, les déchets résiduels ou les déchets organiques n'ont pas été collectés et qui résident dans une zone pour laquelle aucune collecte de rattrapage n'est annoncée via les canaux précités, doivent rentrer leurs déchets et les présenter lors de la prochaine collecte prévue au calendrier.